



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éleveurs

Question au Gouvernement n° 1010

Texte de la question

SITUATION DES ÉLEVEURS

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

" Métier d'éleveur égale bonheur, revenus d'éleveurs égalent malheur ". Ils étaient 10 000 à Paris, dimanche dernier, pour crier leur détresse et défendre l'élevage français.

Les éleveurs sont menacés en raison de la hausse du prix de l'alimentation animale et du poids des normes et des réglementations. Ils sont aussi menacés par la pression qu'exerce sur eux la grande distribution.

M. Jean Glavany. Et les céréaliers !

M. Yannick Favennec. Les éleveurs veulent légitimement pouvoir vivre de leur métier. Beaucoup travaillent à perte et n'ont pas de revenu décent, en dépit des heures travaillées.

Pourtant, ils contribuent non seulement à notre indépendance alimentaire et à sa qualité, mais aussi à l'emploi : derrière chaque éleveur, il y a entre six et huit emplois. C'est le cas, dans mon département de la Mayenne.

Monsieur le Premier ministre, l'agriculture, au même titre que notre industrie, fait partie du redressement productif. Alors mettez les bouchées doubles pour sauver nos éleveurs ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

Ils réclament des négociations équitables avec la grande distribution, la généralisation d'un étiquetage " Viande de France " pour contrer les importations déloyales, un arrêt de la surenchère réglementaire et de l'augmentation de la fiscalité ; enfin, ils s'inquiètent des risques d'une ouverture du marché européen aux importations américaines.

La filière subit une crise particulièrement grave, à tous les échelons. Le problème est celui du revenu, mais des opportunités existent - je pense en particulier à l'exportation pour la filière viande - qui pourraient leur permettre de se tourner à nouveau vers l'avenir.

Aussi, monsieur le Premier ministre, dans un contexte où se discutent notre future politique agricole commune ainsi que les accords de libre-échange, occupez-vous des éleveurs de France et proposez-leur d'urgence des perspectives concrètes ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire.

M. Guillaume Garot, *ministre délégué chargé de l'agroalimentaire*. Monsieur le député Yannick Favennec, je voudrais d'abord excuser l'absence de Stéphane Le Foll, retenu pour les négociations de la politique agricole commune à Luxembourg,...

M. Christian Jacob. Il n'est jamais là !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. ...des négociations dont nous avons bon espoir qu'elles aboutissent positivement au bénéfice de nos éleveurs, grâce à l'engagement de la France, plus particulièrement du Président de la République et du ministre de l'agriculture, aboutissant à une répartition plus juste des soutiens publics européens.

Une députée du groupe UMP. Bla-bla-bla !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Monsieur le député Favennec, le Gouvernement est totalement mobilisé pour répondre aux difficultés de nos éleveurs.

M. Damien Abad. C'est faux ! Où est le ministre de l'agriculture ?

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Le Gouvernement souhaite que chacun puisse vivre de son travail ; c'est la raison pour laquelle nous agissons depuis maintenant plusieurs mois pour redonner de vraies perspectives à nos producteurs.

Cela passe d'abord par un plan de relance pour les filières porc et volaille, pour conjuguer la performance écologique et la performance économique.

M. Marc Le Fur. Depuis le temps que vous en parlez !

M. Guillaume Garot, *ministre délégué*. Cette action passe ensuite par la modification de la loi de modernisation de l'économie, afin de rééquilibrer les relations commerciales entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs, en prenant en considération la volatilité du prix des matières premières.

Nous agissons encore avec la revalorisation du prix du lait payé aux producteurs, grâce à une médiation par l'État, et qui devra engager toute la filière. Nous faisons de même pour la production porcine.

Enfin, nous agissons avec la mise en place prochaine, toujours à l'initiative du Gouvernement, d'un label " Viande de France ".

Vous le voyez, monsieur le député, nous entendons les inquiétudes et même les souffrances de nos éleveurs.

Sachez que nous sommes parfaitement déterminés à y répondre pour que nos producteurs retrouvent espoir et confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1010

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agroalimentaire

Ministère attributaire : Agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 juin 2013](#)